DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN
ET DE LA SÉCURITÉ

**SERVICE DE LA SÉCURITÉ
ET DE L'ESPACE PUBLICS**

VILLE DE GENÈVE

COMMUNAUTE GENEVOISE D'ACTION
SYNDICALE (CGAS)
Monsieur Claude REYMOND
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Genève, le 1er juin 2011

Rassemblement dans la zone piétonne du Mont-Blanc avec prises de paroles, suivi d'un cortège jusqu'au parc des Bastions le mardi 14 juin 2011, de 17h00 à 19h00, dans le cadre de la journée nationale pour l'égalité femmes-hommes

Départ : poste de la rue du Mont-Blanc à 18h00
Arrivée : parc des Bastions vers 19h00

IMPORTANT

Numéro de dossier : N° 40,200,002,218.000 / 132173
doit être rappelé lors de tout échange de courrier

N/réf. : Gruosso P.
☎ 022.418.61.63

Monsieur,

En réponse à votre demande du 17 mai 2011, c'est bien volontiers que nous vous autorisons le rassemblement visé en titre.

Cette autorisation est subordonnée à celle du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, rue de l'Hôtel-de-Ville 14, case postale 3962, 1211 Genève 3, notamment en ce qui concerne le cortège sur la chaussée, qu'il vous appartient de solliciter et d'obtenir.

De plus, veuillez prendre note des conditions suivantes :

- les piétons ne devront pas être importunés ou se sentir contraints de répondre ou de participer d'une manière quelconque à une discussion à laquelle ils ne souhaiteraient pas prendre part,
- le cheminement des piétons ne devra aucunement être entravé, ils ne seront pas incités à se déporter sur la chaussée ;
- la tranquillité et la quiétude publiques devront être respectées ;
- durant le cortège les ordres et les prescriptions de la gendarmerie devront être scrupuleusement observés, ainsi ceux des Transports publics genevois ;
- bonne note a été prise que les participants du cortège rejoindront la manifestation prévue par le « Collectif du 14 juin » sur la promenade des Bastions ;
- les sites devront être laissés propres et en parfait état ;

BOULEVARD HELVÉTIQUE 29
CASE POSTALE 3737, 1211 GENÈVE 3
T +41(0)22 418 61 00
F +41(0)22 418 61 01

WWW.VILLE-GE.CH/SEEP
guichet.seep@ville-ge.ch
TPG TRAMS 12-16-17 ET
BUS 1-2-7-8-20 (ARRÊT ROND-POINT DE RIVE)
BUS 1-2-6-7-9-20-27(ARRÊT PL. EAUX-VIVES)

- si d'autres groupements devaient obtenir l'autorisation d'occuper le même emplacement, il vous appartiendrait de prendre toutes les dispositions utiles pour que votre présence conjointe ne soit pas préjudiciable à l'ordre public.

Veuillez noter que vous avez l'entière responsabilité dudit rassemblement, de sorte qu'en cas de débordements, ceux-ci pourraient vous être imputés. Il vous incombe de tout mettre en œuvre pour que les participants respectent les conditions susmentionnées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'unité

Fabrice FORTIN